

Gabriel Gagnon
sociologue, département de sociologie, Université de Montréal
(1970)

**“Les îles-de-la-madeleine,
éléments pour une anthropologie
de la participation”**

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca
Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Gabriel Gagnon, “Les îles-de-la-madeleine, éléments pour une anthropologie de la participation”. Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Marc-Adélarde Tremblay et Gérald-Louis Gold, *Communautés et culture. Éléments pour une ethnologie du Canada français*. Chapitre 10, pp. 195-207. Montréal: Les Éditions HRW, 1973, 428 pp.

M. Gabriel Gagnon, sociologue, est professeur de sociologie au département de sociologie de l'Université de Montréal.

[Autorisation confirmée par l'auteur, dimanche 28 mars 2004, de diffuser cet article, ainsi que plusieurs autres.]

lheureux.gagnon@sympatico.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 5 novembre 2004 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

Anthropologie et participation

- a) *L'anthropologie s'est bien transformée ces dernières années*
- b) Les premiers travaux scientifiques sur le développement ont surtout été le fait d'économistes qui, marxistes ou marginalistes, ont accordé une priorité absolue à l'infrastructure en considérant les facteurs socio-culturels comme des excroissances, des résidus, des variables dépendantes pouvant simplement empêcher ou limiter la croissance économique
- c) Du dernier ouvrage de Meister, nous retiendrons ici surtout la troisième et la quatrième parties, intitulées respectivement «les approches de la participation provoquée» et «les conditions d'une participation provoquée».
- d) Parti du modèle dichotomique société traditionnelle-société moderne, modèle trop simplificateur qu'on retrouve à la base de beaucoup d'études empiriques et théoriques des sociologues de l'Université Laval, Fortin semble avoir raffiné sa perspective, surtout à la suite des travaux du B.A.E.Q. Dans le texte le plus récent que nous possédions de lui, (19) il s'exprime en termes de types idéaux et de sociétés probables. Son analyse, beaucoup plus théorique et prospective que celle de Meister, fait cependant moins référence aux études empiriques déjà réalisées ici ou ailleurs.
- e) Une fois établis certains aspects d'une problématique socio-anthropologique de la participation, il est temps de montrer en quel sens cette perspective théorique a pu influencer nos travaux empiriques. Pour que naisse au Québec une socio-anthropologie de la planification et de la participation, il fallait d'abord, à moins de se fier exclusivement aux études étrangères, que s'y développent des expériences concrètes de planification à base participationniste.

Introduction

L'histoire et la géographie, l'attachement à la tradition et au terroir sont devenus le mode de pensée et de sentir de ceux qui résistent à la transplantation, parfois aveuglement, parfois au contraire en demandant que l'industrie aille aux hommes et non pas seulement les hommes à l'industrie, que le territoire soit aménagé au lieu de seulement favoriser les grandes concentrations industrielles. La conscience régionale et la défense des libertés locales sont le fondement principal de la résistance à la technocratie.

Alain TOURAINE, *La Société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969, p. 79.

[Retour à la table des matières](#)

La sociologie et l'anthropologie sociale ont été radicalement remises en question ces dernières années par le développement même de leur objet d'étude, les sociétés industrielles et les pays en voie de développement. Ces deux disciplines ont ainsi amorcé un rapprochement autour des problèmes de changement et de développement socio-économique, dans la voie tracée par Georges Balandier et Max Gluckman en anthropologie, et par Georges Gurvitch en sociologie.

Par ailleurs, à travers diverses tentatives de planification, aussi bien en milieu développé que dans les nouvelles nations, s'esquissait cette «société planifiée selon les principes du collectivisme pluraliste décentralisateur» qu'affectionnait Gurvitch. De ces transformations naissait une nouvelle perspective, celle d'une sociologie ou d'une anthropologie de la participation.

Parmi les expériences déjà nombreuses de planification-participation, allant de la société autogérée yougoslave aux multiples tentatives de développement communautaire, l'expérience poursuivie de 1963 à 1966 par le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec a revêtu une importance particulière, tant au point de vue du développement que de celui de la recherche sociologique ou anthropologique. Voici ce qu'en dit un observateur extérieur, le professeur Albert Meister, spécialiste de la sociologie de la participation:

Enfin, mentionnons l'effort théorique basé sur l'expérience du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec: tenant son inspiration de travaux français et nord-américains, le dossier québécois est une contribution importante à la définition de l'approche de l'animation rurale et, surtout, la tentative la plus cohérente, à ce jour, d'utilisation de la recherche sociologique empirique pour un développement basé sur l'animation.¹

C'est une double critique de cette expérience particulière que nous voudrions amorcer ici: critique théorique d'abord à travers certains textes élaborés par l'un de ses principaux inspirateurs scientifiques, le sociologue Gérald Fortin;² critique factuelle ensuite à partir d'une recherche empirique portant sur l'aménagement et les changements socio-culturels aux Îles de la Madeleine, partie du territoire-pilote.³

Anthropologie et participation

a) *L'anthropologie s'est bien transformée ces dernières années.* De plus en plus, alors que les sociétés tribales se transforment en sociétés paysannes et que les paysans se prolétarisent, cette discipline, née d'un contexte culturel imprégné de colonialisme latent, remet péniblement en cause ses méthodes et les bornes qui la séparent des autres sciences sociales.⁴ D'une recherche de la spécificité culturelle à tout prix et de l'étude intensive et statique de sociétés

¹ A. MEISTER, *Participation, Animation et Développement*, Paris, Anthropos, 1969, p. 173.

² Gérald FORTIN, *Participation et Société*, Université Laval, septembre 1968, (71 pages photocopiées).

³ Cette recherche, effectuée de juin 1967 à septembre 1969, a été possible grâce à des octrois du Conseil canadien des Recherches urbaines et régionales et du Conseil des Arts du Canada. Voir: Gabriel GAGNON, «Aménagement et changements socio-culturels aux Îles de la Madeleine», *Recherches Sociographiques*, vol. IX, no 3, septembre-décembre 1968, pp. 299-306.

⁴ Voir M. HARRIS, *The Rise of Anthropological Theory*, New York, Crowell, 1968; R. MANNERS et D. KAPLAN, *Theory in Anthropology: A Sourcebook*, Aldine, 1968; Pierre BOURDIEU, *Le métier de sociologue*, Paris, Mouton, 1968.

restreintes, l'anthropologie débouche peu à peu sur une approche par niveaux ou par problèmes, où ses efforts peuvent se joindre à ceux du sociologue, du politicologue ou d'autres spécialistes, admis à partager un objet jusqu'alors farouchement gardé. Si l'on poursuit dans ce sens, on ne sera plus l'anthropologue d'une ethnie mais plutôt d'un problème et les distinctions s'estomperont de plus en plus entre les objets d'études et mêmes les perspectives de la sociologie et de l'anthropologie. C'est la voie d'avenir que dégage Guy Rocher en critiquant Parsons.

À tort ou à raison, il nous a toujours semblé que la distinction entre culture et système social, chez Parsons, trouvait son origine dans le désir qu'il avait de délimiter les champs de l'anthropologie et de la sociologie d'une façon aussi symétrique que le système de la personnalité et le système social délimitent les champs respectifs de la psychologie et de la sociologie. Mais il n'est pas certain que cette distinction n'apparaisse plus tard aussi artificielle et arbitraire que ne l'apparaît aujourd'hui celle qu'avait établie Durkheim entre les représentations individuelles et les représentations collectives, pour marquer la différence entre la psychologie et la sociologie. Surtout si l'on considère que la frontière qui sépare l'anthropologie de la sociologie tend à s'amenuiser au point peut-être de s'effacer complètement.⁵

C'est aussi la prévision de l'ethnologue Paul Mercier:

On a vu aussi comment la modification profonde et rapide de l'objet traditionnel de son étude imposait à l'anthropologie, outre une critique conceptuelle qui reste dans la ligne de son histoire, des développements internes qui s'en écartent. Par ce biais également, l'anthropologue est amené à se classer comme sociologue. Si aujourd'hui un choix paraît encore possible entre anthropologie et sociologie pour l'analyse des sociétés vivantes, demain peut-être exigera que soit constituée une «science de l'homme social».⁶

C'est dans cette perspective interdisciplinaire où les hypothèses dépendent plus du problème étudié que des frontières souvent artificielles et dysfonctionnelles imposées par l'histoire des disciplines que s'inscrivent nos recherches en anthropologie du développement et de la participation.

b) Les premiers travaux scientifiques sur le développement ont surtout été le fait d'économistes qui, marxistes ou marginalistes, ont accordé une priorité absolue à l'infrastructure en considérant les facteurs socio-culturels comme des excroissances, des résidus, des variables dépendantes pouvant simplement empêcher ou limiter la croissance économique.

Les insuccès de certaines expériences de développement ont amené des économistes comme François Perroux et des sociologues, en particulier ceux

⁵ Guy ROCHER, «Le système social chez Boukharine, Parsons et Buckley», *Sociologie et Sociétés*, vol. 1, no 1, mai 1969, p. 140.

⁶ Paul MERCIER, *Histoire de l'Anthropologie*, Paris, P.U.F., 1966, p. 215.

de l'École de Chicago,⁷ a dépasser cette dimension pour accorder une importance plus grande aux facteurs psychologiques, sociaux et culturels. Ce n'est pas ici le lieu de faire une critique de ces diverses écoles. Elles ont été présentées et critiquées amplement par l'économiste Andrew Gunder-Frank.⁸ Mentionnons qu'il leur reproche surtout leur ethnocentrisme, leur manque de perspective historique et leur ignorance d'un contexte international dominé par l'impérialisme américain, phénomène sans lequel, selon lui, il serait impossible d'interpréter la moindre expérience de développement communautaire.

À partir de l'élargissement des travaux des économistes, beaucoup d'expériences de développement planifié ont tenté ces dernières années d'associer les populations à la transformation de leur milieu: ce souci est particulièrement net dans l'autogestion yougoslave, le développement communautaire comme dans les tentatives plus récentes d'animation sociale. Ces expériences allaient susciter à leur tour leur propre sociologie, avec un certain décalage dans le temps cependant. Nous n'en sommes encore qu'aux premiers balbutiements d'une sociologie de la participation qui pousserait un peu l'analyse des expériences accumulées jusqu'ici. Il faut retenir surtout l'œuvre d'Albert Meister qui, après plusieurs analyses concrètes,⁹ vient de profiter d'une récente expérience de terrain en Argentine pour dégager les implications théoriques du travail accompli jusqu'ici en sociologie de la participation.¹⁰

Après une analyse critique du dernier volume de Meister, nous nous intéresserons aux travaux de Gérald Fortin qui, basés sur des expériences plus restreintes, se veulent théoriquement plus ambitieux. Ceux-ci nous touchent d'autant plus qu'ils se basent justement sur l'expérience du B.A.E.Q., point central de l'étude empirique que nous présenterons ensuite.

c) Du dernier ouvrage de Meister, nous retiendrons ici surtout la troisième et la quatrième parties, intitulées respectivement «**les approches de la participation provoquée**» et «**les conditions d'une participation provoquée**».

Meister distingue cinq types de participation: de fait, volontaire, spontanée, provoquée et imposée.¹¹ Ce sera cependant à la participation provoquée

⁷ Il s'agit surtout de B. Hoselitz, Wilbert Moore, M. Nash et des rédacteurs de la revue *Economic Development and Cultural Change*.

⁸ André GUNDER-FRANK, «Sociologie du développement et sous-développement de la sociologie», *Cahiers Internationaux de Sociologie*, XLII, 1967.

⁹ Voir surtout: A. MEISTER, *Principes et tendances de la planification rurale en Israël*, Paris, 1962; *Socialisme et autogestion; l'expérience yougoslave*, Paris, Seuil, 1964; *L'Afrique peut-elle partir? Changement social et développement en Afrique orientale*, Paris, Seuil, 1966; *Le développement économique de l'Afrique de l'Est*, Paris, P.U.F., 1966.

¹⁰ A. MEISTER, *Participation, Animation et Développement*, Paris, Anthropos, 1966.

¹¹ Id., pp. 22-23.

qu'il accordera le plus d'importance dans la suite de son ouvrage. Il la décrit de façon globale comme inspirée de l'extérieur et possédant une «fonction de changement social par adoption de comportements jugés désirables par les animateurs extérieurs». Il s'agit de «susciter la participation dans des cadres et pour des activités au départ non définies par les participants eux-mêmes».

Mais la participation provoquée peut elle-même se présenter de diverses façons:

- La diffusion de procédés techniques, vulgarisation ou extension, principalement de procédés agricoles (...)
- Le travail social, surtout dans son aspect de travail de groupe, par opposition aux interventions individuelles (case work) (...)
- Le développement communautaire d'amélioration, qui suscite des actions collectives en vue d'améliorer les conditions de travail et/ou de vie d'un milieu donné.
- Le développement communautaire de transformation est lié à un projet ou/et à des plans de transformation des structures économiques et sociales du milieu, lui-même plus vaste (région, nation) que dans les approches précédentes (...)
- L'animation rurale représente bien davantage qu'une version française du développement communautaire. D'emblée, elle se veut une articulation des pouvoirs publics avec l'organisation populaire et a pour but d'associer les habitants aux actions gouvernementales de développement (...)
- L'agit-prop ou agitation-propagande (...). À la différence des approches précédentes, la philosophie qui sous-tend l'agit-prop fait une place prééminente au conflit. La participation populaire est conçue comme un moyen de conquête du pouvoir politique et économique et, cette première étape étant franchie, comme moyen de construire une société socialiste.¹²

Parmi ces diverses approches, l'animation et le développement communautaire, à cause de leurs perspectives globales, intéresseront particulièrement Meister: la première est surtout appliquée en Afrique, le second en Amérique latine.

L'auteur n'est pas tendre pour le développement communautaire. Selon lui, il s'apparente à un programme de relations publiques dans l'attente... d'un développement qui n'arrive pas.

¹² A. MEISTER, Participation, Animation et Développement, Paris, Anthropos, 1966, pp. 166-174.

Du point de vue idéologique, le développement communautaire se rattache à une philosophie de classe moyenne qui minimise les conflits pour chercher une pseudo-unanimité ou une pseudo-rationalité. Ceci l'amène à concentrer ses réalisations dans des domaines, comme ceux de l'éducation et de la santé, où il est relativement facile de faire l'unanimité d'une population; il laisse souvent de côté les projets économiques, seuls générateurs de développement mais trop difficiles à réaliser au niveau local et, surtout, refuse de tenir compte de la dimension politique et des obstacles qu'elle peut opposer à toute véritable politique de développement.

Quant à la méthodologie, Meister croit que le développement communautaire applique indûment les principes d'objectivité et de non-intervention qui sont à la base des travaux des ethnologues qui s'intéressent aux mêmes communautés: ces principes, valables scientifiquement, se transforment dans l'action en «prudence d'intervention et donc, en tolérance pour les comportements, les institutions et les groupes opposés au changement»¹³ ce qui est une attitude contraire au développement.

Le développement communautaire, c'est une tautologie, s'appuie sur les communautés locales qui constituent son niveau privilégié d'insertion. Selon Meister, son idéalisation de la communauté locale, domaine privilégié des relations primaires («face to face»), et de l'«autonomie créatrice», l'amène souvent à se faire le jouet d'un certain conservatisme local au détriment d'innovations économiques et sociales qui, la plupart du temps, en milieu développé comme sous-développé, viendraient des villes.

Finalement, il semble que, bien souvent, le développement communautaire, loin d'être fidèle à ses principes non-directifs de détection des besoins ressentis des individus, ne fasse au contraire que leur suggérer les besoins des classes moyennes de type occidental dont sont issus les animateurs.

La critique du développement communautaire s'avère donc extrêmement sévère: non seulement s'agira-t-il d'un simple palliatif mais encore bien souvent d'un nouvel obstacle à un développement véritable.

Meister est beaucoup plus réservé vis-à-vis de l'animation sociale dont les techniques tiennent compte des critiques faites plus haut: cette méthode est d'ailleurs beaucoup moins développée en Amérique latine, aire qui intéresse particulièrement Meister dans l'ouvrage que nous étudions, qu'en Afrique francophone où elle est liée à son origine à certains mouvements de tendance chrétienne inspirés par le père Lebreton.¹⁴

¹³ A. MEISTER, Participation, Animation et Développement, Paris, Anthropos, 1966, p. 285.

¹⁴ Ce n'est que plus tard, à l'occasion des travaux du B.A.E.Q., que cette technique se développera au Québec dans un contexte social et théorique assez différent.

Dans ses hypothèses de base, l'animation s'attache à des unités plus vastes que la communauté locale, reléguée à un rôle secondaire. Elle recourt à l'autorité politico-administrative et même parfois en dépend, contrairement au développement communautaire qui s'en méfie. Cependant, dans les faits, diverses tentatives d'animation, ayant pour but de donner un contenu politique révolutionnaire à des nouvelles structures administratives, ont souvent été neutralisées lorsqu'elles ont commencé à déranger les élites politiques en place. ¹⁵ L'animation est souvent ainsi prise entre deux feux: ou se transformer en agit-prop révolutionnaire, parallèlement aux pouvoirs politiques établis, ou subsister uniquement «comme activité de vulgarisation au service de gouvernements mi-dirigistes, mi-libéraux, sans idéologie, du type des gouvernements africains actuels». ¹⁶

Ce constat de carence que Meister fournit à propos de la plupart des tentatives de développement de type participationniste tient en grande partie à la conception même du développement qu'a l'auteur: surtout caractérisé par la croissance économique, il serait essentiellement un passage de la société traditionnelle à une société moderne idéale dont les sociologues pourraient définir les caractéristiques essentielles.

Muni de ce modèle, il faudrait donc accepter un certain nombre d'options radicales avant toute tentative de participation provoquée.

Il faut accepter de «détruire le traditionnel»: ¹⁷ Meister s'oppose ici radicalement aux adeptes de la spécificité culturelle comme à ceux qui «idyllisent» la communauté rurale. On peut se demander cependant s'il oublie que diverses valeurs culturelles peuvent malgré tout être compatibles avec le développement et si sa définition de la modernisation, inspirée surtout de travaux américains, tient assez compte du fait que, à moins de retomber dans une nouvelle forme d'ethnocentrisme, il faille accepter la possibilité de divers modèles de cette modernisation, aussi fonctionnels les uns que les autres.

Si l'on suit Meister, il est impossible de faire élaborer par des populations «retardées» leur propre plan de développement: il irait nécessairement à l'encontre des impératifs de la modernisation fournis exclusivement par ce foyer d'innovations qu'est la ville. Ceci implique que l'on fonde le processus non pas sur des *leaders* traditionnels, ou même sur des hommes nouveaux

¹⁵ Sur l'expérience sénégalaise, une des plus riches et des plus ambitieuses à ses débuts, on pourra consulter ma thèse de doctorat de recherche, intitulée *Associations économiques modernes et socialisme africain*; l'expérience sénégalaise et présentée à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de l'Université de Paris en juin 1965.

¹⁶ MEISTER, op. cit., p. 217. C'est d'ailleurs la seconde voie que l'animation a presque partout choisie.

¹⁷ Id., pp. 318-321.

désignés par leurs concitoyens, mais sur un groupe homogène caractérisé avant tout par ses motivations de type plus individualiste qu'altruiste.

L'histoire des développements des pays développés, libéraux comme socialistes, montre que les hommes qui se sont faits les porteurs du développement se sont choisis eux-mêmes en réponses à certains besoins individuels profonds et pour réaliser une volonté de puissance ou conquérir les privilèges.¹⁸

Cette vision demeure essentiellement «psychologisante» et teintée d'idéologie: la dimension sociologique s'effondre sous nos yeux. Parti d'une interrogation sur la participation, l'ouvrage de Meister, comme d'ailleurs ses recherches antérieures, débouche donc presque sur une sociologie de la coercition et de la révolution. Il faut lui savoir gré d'avoir détecté, derrière les illusions du développement communautaire et de l'animation sociale, la résistance obstinée des structures politiques, derrière les formes superficielles de la coopération, les dures réalités du conflit.

Particulièrement évidentes dans les pays sous-développés d'Afrique et d'Amérique latine, ces conclusions s'appliquent-elles encore lorsqu'il s'agit de sociétés industrielles ou même post-industrielles ? C'est ce que nous allons maintenant nous demander en nous attachant au travail de Gérald Fortin et plus particulièrement du B.A.E.Q. québécois.

d) Parti du modèle dichotomique société traditionnelle-société moderne, modèle trop simplificateur qu'on retrouve à la base de beaucoup d'études empiriques et théoriques des sociologues de l'Université Laval, Fortin semble avoir raffiné sa perspective, surtout à la suite des travaux du B.A.E.Q. Dans le texte le plus récent que nous possédions de lui,¹⁹ il s'exprime en termes de types idéaux et de sociétés probables. Son analyse, beaucoup plus théorique et prospective que celle de Meister, fait cependant moins référence aux études empiriques déjà réalisées ici ou ailleurs.

D'emblée, Fortin s'avère plus participationniste que Meister puisque, pour lui, la participation constitue avec la rationalité un des éléments fondamentaux du développement.

Le développement pré-suppose que la société choisit des objectifs. C'est un choix de valeurs et d'objectifs qui constitue l'essence même de la participation (...) Par ailleurs, en autant que le développement implique non seulement le choix d'objectifs, le calcul rationnel et scientifique est aussi un élément essentiel du développement.²⁰

¹⁸ MEISTER, op. cit., p. 320.

¹⁹ FORTIN, op. cit.

²⁰ FORTIN, op. cit., p. 10.

Cette participation, il en dégage divers types qu'il mettra en relation avec l'organisation technique, l'organisation sociale et la mentalité pour construire ensuite ses types Cie sociétés.

Dans sa typologie, Fortin, contrairement à Meister, insiste beaucoup plus sur les fonctions que sur l'origine de la participation.

Ceci l'amène à distinguer:

- la participation intégrative ou tout simplement l'intégration sociale. Dans ce cas, on dira qu'un individu ou un groupe participe à la société et à ses objectifs en autant qu'il a acquis, ordinairement par le processus de socialisation, les valeurs communément admises ou les valeurs proposées par un groupe qui détient le pouvoir (...);
- une deuxième forme de participation pourrait se rapprocher de la manipulation et de la mobilisation idéologique. Dans ce cas, les individus et les groupes adhèrent de façon volontaire et consciente à des objectifs qui sont proposés par des figures d'autorité puissantes (...);
- une troisième forme de participation impliquerait le partage du pouvoir entre tous les groupes et la possibilité concrète pour tous les groupes d'influencer la décision collective qu'est le choix d'objectifs sociaux

On trouve ici deux formes particulières:

- la participation consultative. Dans ce cas le pouvoir de décision final est délégué par les groupes à un corps spécialisé, ordinairement l'État;
- la participation décisionnelle où tous les groupes sont responsables directement de la décision finale. Cette responsabilité: a) peut être le fait des groupes dans leur totalité; ou, b) peut s'effectuer par délégation à l'intérieur de chacun des groupes. ²¹

On ne voit donc plus ici si la participation est spontanée, provoquée ou forcée, mais on connaît son rôle précis dans le processus de décision.

Lorsque Fortin combine ses diverses variables pour dégager ses cinq types de sociétés (pré-industrielle, libérale, de classe, technocratique, de participation), la démonstration ne nous apparaît pas convaincante. ²² D'abord, comme beaucoup de sociologues, il néglige trop la diversité des sociétés pré-industrielles, qui tient autant à l'histoire et à la culture qu'à l'organisation sociale, pour se contenter de caractéristiques communes qui pèchent au moins par la superficialité. Par ailleurs, les distinctions entre les types apparaissent peut-

²¹ FORTIN, op. cit., pp. 11-14.

²² FORTIN, op. cit., pp. 29-57.

être comme trop marquées, en particulier lorsqu'il s'agit de société technocratique et de société de participation lesquelles, au fond, loin de se remplacer sur une ligne évolutive, comme le pense Fortin, restent peut-être deux modèles continuellement en opposition dialectique dans les sociétés programmées en devenir dont nous parle Alain Touraine.²³

Ce dernier auteur, analysant particulièrement les sociétés post-industrielles en formation, introduit la notion de participation *dépendante qui*, selon lui, les caractérise. La société de participation ne serait ainsi qu'un leurre puisque le contrôle apparent sur certaines décisions mineures déguiserait au fond une intégration sociale d'autant plus grande qu'elle serait plus insidieuse, réalisée au profit des détenteurs de la science et de l'information. Seule une «contestation créatrice», opposée à cette participation dépendante, pourrait alors sauvegarder la créativité et l'innovation dans la société programmée.

Si, comme l'écrit Fortin, «la société de participation constitue l'orientation probable vers laquelle s'oriente notre société empirique contemporaine», il ne s'agira pas nécessairement de la société utopique qu'il décrit, mais peut-être tout autant d'une société technocratique ou programmée où la participation ne sera qu'un mot. Faire de la société de participation le dernier maillon d'une chaîne évolutive peut être un rêve politique mais sûrement pas une prévision scientifique. Il y a encore de la place pour l'action organisée des hommes.

Pour Fortin donc, contrairement aux conclusions de Meister, c'est l'analyse théorique elle-même qui conduit à faire une place grandissante à la participation à mesure que progresse la technologie. Fortin est donc beaucoup plus fonctionnaliste: s'il accorde lui aussi une importance au niveau politique, c'est plutôt sous sa forme établie ou gestionnaire que dans son aspect contestataire ou révolutionnaire.

L'on pourrait peut-être expliquer un certain nombre des divergences observées entre les deux auteurs si l'on acceptait comme hypothèse que chaque société doit sécréter sa propre sociologie, liée à sa pratique collective. Aux sociétés du tiers-monde où la tradition et la politique étouffent le changement, correspondrait une sociologie de la révolution, qui ne se soucie pour le moment que de créer de force le décollage économique, sans trop se préoccuper des structures de participation. Aux sociétés industrielles planifiées possédant déjà des structures modernes, il faudrait une sociologie de la participation pour rendre plus aisé le passage à l'étape suivante, la société programmée où, de nouveau, ce serait la sociologie du conflit et de la contestation qui devrait l'emporter.²⁴

²³ Alain TOURAINE, *La Société post-industrielle*, Paris, Denoël, 1969.

²⁴ Ces hypothèses ne sont ici qu'ébauchées. Il faudra les reprendre dans un autre travail.

e) Une fois établis certains aspects d'une problématique socio-anthropologique de la participation, il est temps de montrer en quel sens cette perspective théorique a pu influencer nos travaux empiriques. Pour que naisse au Québec une socio-anthropologie de la planification et de la participation, il fallait d'abord, à moins de se fier exclusivement aux études étrangères, que s'y développent des expériences concrètes de planification à base participationniste. C'est ce qui se produisit en 1963 avec la création du Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (B.A.E.Q.) chargé d'élaborer un plan régional à partir des désirs de la population et d'en susciter la réalisation. Dès lors, il devenait possible non seulement, comme le fait Meister dans son livre, de dégager les structures traditionnelles susceptibles de s'opposer à la participation ou de la favoriser, mais encore d'observer in vivo l'élaboration de nouvelles structures participationnistes, et surtout les conflits suscités par leur introduction et leur fonctionnement.

L'on peut en effet reprocher à Meister une approche trop statique et trop «psychologisante» vis-à-vis de la participation au développement puisque, dans l'ouvrage que nous avons analysé, il a tendance à s'en tenir à un portrait du *leader* participationniste et à une coupe des structures sociales influençant le développement, sans étudier ces variables dans leurs interrelations dynamiques. Cette attitude tient sans doute en grande partie au fait que, au moment où Meister effectuait ses études, il ne semblait se prendre aucune décision importante dans la région étudiée ni s'y développer de crise sociale.

Quant à nous, nous appuyant en cela sur des travaux récents en anthropologie et en sciences politiques, nous croyons que c'est le processus de décision qui éclaire la politique, la crise sociale qui révèle la structure.

En sciences politiques, cette approche est surtout caractérisée par l'oeuvre de Robert Dahl, de l'Université Yale.²⁵ S'opposant en cela à la méthodologie régnante, cet auteur a cherché à dégager la structure du pouvoir dans la ville de New Haven, non pas en détectant un ensemble de leaders caractérisés par les ressources politiques que sont l'argent, le statut social, l'éducation, l'occupation, etc., mais en étudiant un ensemble de décisions importantes prises dans cette ville durant une période donnée. Cette méthode nous apparaît beaucoup plus riche en résultats que celles employées jusqu'à maintenant par les nombreux sociologues, politicologues et anthropologues qui se sont intéressés à la structure du pouvoir dans les communautés américaines. Nous avons donc décidé de nous en inspirer²⁶ d'autant plus largement qu'une application

²⁵ Robert A. DAHL, *Who Governs? Democracy and Power in an American City*, Yale University Press, 1961.

²⁶ Sur une autre application de cette méthode au territoire du B.A.E.Q., voir: Guy BOURASSA, *La mise en place de nouvelles structures régionales*, Annexe technique au Plan du B.A.E.Q., juin 1966; Gabriel GAGNON et Claude GOUSSE, *Le processus de*

critique en avait justement été faite à l'ensemble des travaux des anthropologues américains de la petite communauté.²⁷

C'est la même perspective que nous suggère d'ailleurs Georges Balandier, dans son récent ouvrage sur l'anthropologie politique.

L'anthropologie politique modifie incontestablement les perspectives de l'anthropologie sociale: elle commence à bouleverser le paysage théorique, à transformer les configurations familiales, Elle impose une conception plus dynamiste, plus favorable à la considération de l'histoire, plus consciente des stratégies dont toute société (même archaïque) est porteuse.²⁸

Le seul fait de toucher au niveau politique, sur lequel on débouche nécessairement dès lors qu'on traite de planification et de participation,²⁹ implique d'ailleurs cette approche dynamique:

Le secteur politique est un de ceux qui portent le plus les marques de l'histoire, un de ceux où se saisissent le mieux les incompatibilités, les contradictions et tensions inhérentes à toute société. En ce sens, un tel niveau de la réalité sociale a une importance stratégique pour une sociologie et une anthropologie qui se voudraient ouvertes à l'histoire, respectueuses du dynamisme des structures et tendues vers la saisie des phénomènes sociaux totaux.³⁰

Il devenait dès lors nécessaire, de par la nature même du sujet étudié, d'entreprendre une étude anthropologique qui soit à la fois dynamique et interdisciplinaire.

Il nous fallait aussi délimiter un objet d'étude où il soit possible d'envisager une optique globale et totalisante sans rester à la superficie des choses. Or, au moment où débutait notre recherche, l'Est du Québec, territoire d'application du plan de développement du B.A.E.Q., avait justement été divisé en quatre zones de planification. La plus petite d'entre elles, les lies de la Madeleine, avec ses 13 213 habitants au recensement de 1966, constituait une bonne unité de base pour une étude intensive de type ethnologique. Nous possédions là en effet un ensemble de communautés à base socio-économique semblable, culturellement assez homogènes et en pleine restructuration régionale.

régionalisation scolaire dans l'Est du Québec, Annexe technique au Plan du B.A.E.Q. décembre 1965.

²⁷ Nelson POLSBY, «Community Power and Political Theory», Yale University Press, 1963.

²⁸ Georges BALANDIER, *Anthropologie politique*, Paris, P.U.F., 1967, p. 227.

²⁹ Nous l'avons vu plus haut en analysant les travaux de Meister et Fortin.

³⁰ Georges BALANDIER, «Réflexions sur le fait politique: le cas des sociétés africaines», *Cahiers internationaux de sociologie*, XXXVII, 1964, pp. 25-26.

Le territoire étudié, du fait de son insularité et de son éloignement de la terre ferme québécoise,³¹ possédait un ensemble de structures politiques et administratives ordinairement réservées à des populations plus importantes: il constituait en effet un comté provincial et possédait en propre une structure consultative de développement, le Conseil de développement du territoire des îles de la Madeleine (C.D.T.I.M.). Le nombre relativement élevé d'habitants pour une étude de type ethnologique était donc compensé par l'existence sur un territoire restreint d'institutions politiques complètes dont l'étude était essentielle à notre propos. Par ailleurs, tout en paraissant de prime abord assez «traditionnelles», puisque leur population vivait presque exclusivement de la pêche, les «Îles» avaient su se donner un certain nombre de structures dynamiques, en particulier dans le domaine coopératif. Enfin, les nombreux problèmes posés par la réalisation locale du plan nous laissaient prévoir un certain nombre de crises qui nous permettaient de réaliser cette étude dynamique que nous souhaitions.

Toutes les conditions d'une recherche fructueuse en anthropologie du développement, portant spécifiquement sur la «participation provoquée», semblaient donc réunies. En effet, nous arrivions juste à l'époque où un plan de développement, élaboré avec l'aide de la population, allait être réalisé, théoriquement de la même façon, dans un territoire restreint possédant de nombreux problèmes et une population dynamique.

Fin du texte

³¹ Les Îles sont situées à 60 milles de Chéticamp (Cap Breton) et à 135 milles de la péninsule gaspésienne.